

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (à droite) examine la teneur des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV AUTONOME CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mat

Revue de presse du mercredi 8 avril 2026

ROMAN SCHREVEN

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont traîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiété. Il y avait une vraie rénité dans le grou. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



« Ce s'annonce compliqué pour les CPAS... » © D.L.

Qua près chai née; gou pas pas pas tion

DH | **LES**
SPORTS⁺

Crise des carburants : les Belges roulent moins vite et moins longtemps

MOBILITÉ

Selon les données de Coyote, les automobilistes auraient adapté leurs comportements depuis le début de la guerre.

Il y a une quinzaine de jours, la ministre bruxelloise de la Mobilité Elke Van den Brandt (Groen) s'était fendue d'un message quelque peu ironique sur les réseaux sociaux, oubliant sans doute la détresse des civils iraniens innocents directement impactés par la guerre et celle des automobilistes belges n'ayant pas d'autres choix que de prendre leur voiture pour se déplacer. "Merci, Trump pour la hausse du prix du diesel... Bruxelles reste en mouvement", avait-elle écrit, s'attirant les foudres des anti-Good Move.

À l'époque, le litre du diesel n'avait pas encore battu son record de 2022. Et l'essence était encore assez loin de la barre symbolique des 2 € du litre. Désormais, le premier a battu son record - 2,489 €/l dès aujourd'hui - et la seconde atteindra 1,945 € du litre.

Résultat : les automobilistes semblent avoir adapté leurs comportements, en effectuant

moins de longs trajets et en se limitant aux plus essentiels. "Je dois faire un choix entre remplir mon frigo et aller travailler", entend-on régulièrement dans le chef des principaux concernés.

Contactée, la société Coyote, spécialisée dans la détection de radars et zones de danger, a analysé les flux de mobilité depuis le début de la crise. "Alors

que nos usagers sont globalement de gros rouleurs, nous constatons une diminution des déplacements de l'ordre de 15% sur l'ensemble de la Belgique", indique Vincent Hébert, directeur-général de Coyote Benelux. Le prix des carburants est certainement une explication. Les gens roulent moins et font sans doute plus de télétravail à cause des hausses de prix.

L'impact serait encore plus important à Bruxelles, les automobilistes pouvant plus facilement se rabattre sur les autres solutions de mobilité.

Dans la capitale, le nombre de trajets en voiture aurait baissé de 20% auprès des usagers de Coyote. Contre moins 13% en Wallonie et moins 15% en Flandre. "Les automobilistes semblent aussi avoir diminué leur vitesse puisque, chez les usagers de Coyote, la vitesse moyenne aurait baissé de 2,8 km/h", indique Vincent Hébert, qui précise que la hausse des carburants n'est peut-être pas la seule et unique cause à ces baisses de vitesse.

"Je dois faire un choix entre remplir mon frigo et aller travailler"



Les automobilistes semblent avoir adapté leurs comportements, © JEAN LUC FLEMAL

Mais il n'y a pas que sur la route que le comportement change. Selon les données du site de vente de voitures d'occasion Autoscout, les recherches pour les véhicules diesel ont chuté de 12,7% depuis le début de la crise, tandis que celles pour les modèles essence reculent de 8,1%. A contrario, les recherches pour des véhicules électriques d'occasion ont progressé de 6,3% sur la même période.

Voici les mandataires les mieux payés de Belgique et les plus hauts cumuls

MANDATS PUBLICS

Le top 5 des rémunérations les plus élevées est occupé par des mandataires de Belfius et de Proximus. Coté cumuls, les profils sont plus variés.

Plus de **40 millions d'euros** pour sa dernière année à la tête de Syensqo. C'est ce que révélait la presse économique la semaine dernière à propos de la CEO sortante, Ilham Khadri. Des chiffres qui donnent le vertige et qui ont scandalisé une partie de l'opinion publique.

Au sommet des entreprises publiques belges, les salaires ne sont pas aussi mirobolants. Pour les dirigeants les mieux rémunérés, il faut diviser cette somme par quarante. Cela reste néanmoins une coquette somme au regard des réalités des travailleurs. Pour rappel, le salaire médian brut en Belgique était d'environ **4 000 euros en 2025**.

Quels sont les mandatai-

res les mieux payés du royaume? Qui sont ceux qui cumulent le plus de fonctions?

LES MIEUX PAYÉS

Pour répondre à ces questions, nous avons consulté Cumuleo, le site qui fait la transparence sur les rémunérations des mandataires publics en collectant les données officielles publiées par la Cour des comptes de Belgique. Les chiffres répertoriés renvoient à **2024**, car les mandats exercés en 2025 ne seront publiés qu'en février 2027.

Le poste rémunéré avec de l'argent public le plus confortable de Belgique est celui de Marc Raisière, patron de Belfius. En 2024, le CEO de la banque détenue à 100 % par l'État belge

a touché **1 149 512,78 euros**, soit 370 000 euros de plus qu'en 2018. Le 29 avril, ce mandat prendra fin: il cédera sa place à Olivier Onclin, qui occupait en 2024 le **troisième mandat le mieux rémunéré**, avec **713 180 euros brut**.

Elia et Proximus

La deuxième place du podium revient à Catherine Vandenborre, qui a perçu **800 000 euros** comme dirigeante chez Elia Group, gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension, et **90 498,68 euros** comme administratrice chez Proximus.

En quatrième et cinquième positions, on retrouve encore Belfius avec deux membres du comité de direction: Dirk Gyselink (**711 749 euros**) et Marianne Collin (**663 859 euros**). Le reste du Top 10 est composé de dirigeants d'Ethias, de Belfius, de Dexia ainsi que du gouverneur de la Banque nationale de Belgique.

LES PLUS CUMULARDS

Cumuleo permet aussi de comparer le **nombre de mandats** occupés par des élus, des fonctionnaires ou des dirigeants.

À ce jeu, celui qui bat tous les records est le député provincial limbourgeois Bert Lambrechts (N-VA). Le nationaliste cumule **46 casquettes...** dont seulement deux rémunérées: député provincial et conseiller communal à Hasselt. Les autres sont principalement des mandats non rémunérés dans la gouvernance provinciale, surtout dans l'enseignement, l'environnement, le développement régional et la concertation administrative. De quoi néanmoins s'interroger sur la gestion de son temps.

Le champion du cumul rémunéré est Jean Michel Sturbois, qui additionne **17 mandats** dans des organismes publics et des entreprises privées. Ses reve-

nus dépendant de jetons de présence, la fourchette de rémunération est très large: **de 26 343 à 210 213 euros**.

Le cas de la CSC

En deuxième place, on trouve le syndicaliste Koen Meesters, secrétaire politique national de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Il cumule **19 mandats**, dont **15 rémunérés**. Les traitements des dirigeants syndicaux ne sont normalement pas publics – ce que contestent régulièrement certains responsables politiques, comme le président du MR Georges Louis Bouché, qui réclame davantage de transparence. Mais plusieurs fonctions de Koen Meesters dans des organismes publics (INAMI, ONSS, ONVA, CAAMI, BCSS, CAPAC, eHealth Platform) l'obligent à déclarer ses mandats. On y apprend que son salaire à la CSC est d'environ **100 000 euros par an**.

À la Ville de Bruxelles

Avec ses 12 cumuls rémunérés, le profil de Benhur Yusuf Ergen (MR) est également intéressant: l'ancien échevin de la Ville de Bruxelles était actif dans de nombreuses associations bruxelloises liées à la santé, à la crémation ou encore au football, tout en travaillant au gouvernement bruxellois.

Le Fernelmontois Philippe Rennotte (MR) cumule quant à lui une douzaine de fonctions dans des conseils d'administration liés aussi bien au développement économique qu'à la santé ou au bâtiment.

Marc Raisière (Belfius) a perçu 1 149 512,78 euros en 2024.

Enfin, notons que l'actuel échevin bruxellois Anas Ben Abdelmoumen (PS) siégeait en 2024 dans plusieurs institutions bruxelloises – Interfin, Sibelga, Vivaqua, Le Foyer Laekenois, Le Logement Bruxellois, Bains de Bruxelles et le Mont de Piété de Bruxelles – tout en travaillant au SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.

Pour ces élus ou dirigeants aux multiples casquettes, le problème n'est pas tant la rémunération – les jetons de présence étant plafonnés à 6129 euros par an et par mandat selon la Cour des comptes – que la prolifération des fonctions. Ces cumuls interrogent: combien de conseils d'administration ces mandataires peuvent-ils réellement suivre assidûment chaque mois?

Gauvain Dos Santos

TOP 10 DES MANDATAIRES PUBLICS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

MANDATAIRE	ENTREPRISES PUBLIQUES	TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS PUBLIQUES (EN EUROS BRUT)
Marc Raisière	Belfius	1 149 512
Catherine Vandendorre	Elia, Proximus	890 498
Olivier Onclin	Belfius	713 180
Dirk Gyselinck	Belfius	711 749
Marianne Collin	Belfius	663 859
Philippe Lallemand	Ethias	655 448
Johan Vankelecom	Belfius	620 681
Pierre Crevits	Dexia, Namur Invest	Entre 562 262 et 611 301
Wilfried Neven	Ethias	510 008
Pierre Wunsch	Banque nationale (BNB)	500 000

LE TOP 10 DES ÉLUS MULTI-MANDATS RÉMUNÉRÉS

MANDATAIRE	NOMBRE DE POSTES RÉMUNÉRÉS	TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS (EN EUROS BRUT)
Jean Michel Sturbois	17	Entre 26 343 et 210 213
Koen Meesters (CSC)	15	Entre 122 998 et 230 059
Ergen Benhur Yusuf (MR)	12	87 236
Philippe Rennotte (MR)	12	Entre 9 819 et 71 102
Armand Hermans	11	Entre 24 534 et 183 892
Anas Ben Abdelmoumen (PS)	11	Entre 37 930 et 166 651
Baudouin Botilde (PS)	11	Entre 74 108 et 233 471
Valérie Dejardin (PS)	11	Entre 103 096 et 250 198
Serge Demarée	11	Entre 150 010 et 311 289
Guy Dumst (CD&V)	11	Entre 79 702 et 245 196

Des profs dénoncent trop de jours blancs après le CEB

ENSEIGNEMENT

Les dates des examens de 6^e primaire divisent. En général, il reste quelques jours avant de pouvoir profiter des vacances.

La fin de l'année approche et pour les 6^e primaires, cela se marque par le certificat d'études de base (CEB). Les épreuves externes certificatives auront lieu entre le jeudi 18 et le mardi 23 juin. Pour de nombreux professeurs, c'est bien trop tôt. "Avec le changement de calendrier, ils auraient pu reculer les dates du CEB. Les enfants de 6^e ne feront plus rien après le clap de fin du CEB...", souligne Jean-Paul, instituteur. "Où est la motivation dans ces cas-là?"

"Terminer les examens le 23 juin, c'est n'importe quoi."

Au total, il restera huit "jours blancs" avant que les enfants profitent des vacances d'été. Huit jours où il est peu probable que les profs se lancent dans de nouveaux apprentissages. "C'est un vrai casse-tête

de trouver autant d'activités qui retiennent l'attention des enfants", confie Carole qui s'attend aussi à de nombreux départs anticipés de vacances.

L'année précédente, le CEB se terminait le 27 juin 2025. Ce qui laissait cinq jours de battement après les épreuves.

Tronc commun

Les dates semblent d'autant moins opportunes pour les enseignants que, pour la première fois, le CEB évaluera les compétences et les savoirs définis dans les référentiels du tronc commun. "Terminer les examens le 23 juin et l'année le 5 juillet, c'est vraiment n'importe quoi. Laisser aux enseignants une semaine supplémentaire de révisions avec les enfants et avoir le temps de clôturer la

matière serait tellement plus judicieux", estime Virginie.

Normalement, les épreuves débutent l'avant-dernier lundi de l'année scolaire. Mais le gouvernement a opté pour une petite entorse au cadre légal. "On est dans un contexte tout à fait exceptionnel: l'arrivée du tronc commun en 6^e primaire, avec le retour d'une possibilité de maintien en 6^e primaire et la disparition du degré différencié en 1^{re} secondaire. Cet ajustement vise à laisser suf-

fisamment de temps aux équipes éducatives pour organiser les jurys, les délibérations et les échanges avec les parents dans de bonnes conditions avant la fin de l'année scolaire", détaille la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny.

La ministre refuse de parler de la "perte d'une semaine" pour des activités pédagogiques. "Après les épreuves du CEB, l'instituteur est présent et même si les épreuves sont terminées, il organise d'autres activités. Des épreuves internes peuvent aussi être organisées", souligne Valérie Glatigny qui rappelle qu'il n'y a pas de jours blancs à proprement parler après les évaluations.

Depuis le décret de 2022, le nombre de jours blancs est passé de 10 à 3 jours en 5^e et 6^e primaires. "La présence effective des élèves en fin d'année scolaire fait l'objet d'un suivi. Un monitoring est en cours sur plusieurs années scolaires afin d'évaluer les pratiques et, le cas échéant, proposer de nouvelles mesures pour renforcer encore la fréquentation scolaire en début et en fin d'année", termine la ministre.

Zhen-Zhen Zveny



“Les enseignants ne sont pas près de plier”

GRÈVE DU 9 AVRIL

Tous les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles manifestent cette semaine. De nombreuses écoles seront dans la rue.

Les parents vont devoir s'organiser le jeudi 9 avril. En front commun, les syndicats appellent tous les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles à manifester à Bruxelles pour s'opposer aux “mesures d'austérité” et défendre “l'avenir de la jeunesse”. Crèches et écoles seront impactées. “On unit nos forces car on est tous dans le

même bateau qui est en train de couler”, indique Roland Lahaye (CSC-Enseignement). “Les enseignants sont au plus mal au point que des mouvements spontanés, venant de la base, se développent. On n'avait plus vu ça depuis les années 90’.”

Le collectif Mars Attacks, qui avait commencé par 13 écoles le 21 mars, regroupe désormais environ 45 établissements scolaires en Wallonie et à Bruxelles. Primaires, secondaires, académies, enseignement supérieur dénoncent les mesures portées par la ministre de l'éducation Valérie Glatigny. Le collectif sera présent le 9 avril sous la bannière du collectif qui réclame la

suppression de toutes les mesures. “Le dialogue est devenu impossible avec la ministre, on en arrive à des actions pareilles qui perturbent au minimum les élèves parce que les mesures sont toxiques et délétères pour l'avenir de l'enseignement”, explique Sébastien, coordinateur du projet. “On fera tout pour que la ministre fasse marche arrière parce que nous, on ne fera pas marche arrière.” Pas question de prendre les élèves en otage ni de les instrumentaliser, se défend le mouvement. “Le conseil de classe reste souverain. Ne pas donner les résultats du CEB, CE1D et CESS n'invalide pas la réussite de l'élève.”

Le feu de la contestation est loin

d'être éteint. “Les enseignants ne sont pas près de plier. Si la ministre croit qu'ils vont s'épuiser, ce n'est pas le cas”, assure Roland Lahaye. Le 12 mai, une nouvelle action intersectorielle contre les pensions est prévue et la CSC-Enseignement compte bien rejoindre le mouvement. Après évaluation, elle étudiera les possibilités d'une action fin de l'année.

“On a plein d'idées pour durcir les actions sans perturber la scolarité des élèves et c'est clair qu'on va vers ça. Le plan est déjà échafaudé pour continuer même jusqu'à l'année scolaire prochaine”, confirme Mars Attacks.

L.L.L.

Le PTB tire à boulets rouges sur “l’Azur”

GOVERNEMENT WALLON

Germain Mugemangango dresse un portrait sombre de la région wallonne en amont du discours sur l'état de la Wallonie de Dolimont.

Comment se porte la Région wallonne? C'est à cette question que tente de répondre, chaque année, le ministre-président lors de son discours sur l'état de la Wallonie. Ce mercredi, Adrien Dolimont (MR), chef de la coalition Azur, se prêtera à l'exercice pour la seconde fois de son mandat.

En amont de cette allocution, que l'on attend riche en chiffres et statistiques, le PTB a tenu à livrer sa propre vision de la situation sociale, économique et politi-

que du sud du pays. Pour Germain Mugemangango, chef de groupe au Parlement wallon, la situation de l'emploi est “catastrophique”.

“Un gouvernement qui détruit l'emploi et précarise les travailleurs.”

“En 17 mois, la Région wallonne a perdu 7000 emplois”, assène-t-il, s'appuyant sur des chiffres de la FGTB. “Face à cela, le ministre régional de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet

(MR), et son gouvernement MR-Engagés restent soit passifs, soit prennent des décisions qui aggravent la situation.”

Selon Germain Mugemangango, plusieurs mesures gouvernementales aggravent la crise: la limitation des investissements communaux, la réduction des primes à la rénovation, la baisse des moyens pour le logement public ainsi que la remise en cause des emplois subsidiés et des outils d'insertion. Ce contexte pèserait lourdement sur le secteur de la construction. “Depuis le début de la législature, le bâtiment a enregistré plus de 900 faillites en Wallonie, entraînant la perte de 2000 emplois. Contrairement aux pro-



■ “En 17 mois, la Région wallonne a perdu 7000 emplois”, s'inquiète Germain Mugemangango. © BELGA

messes faites, ce n'est pas un gouvernement qui fait de l'emploi sa priorité, mais un gouvernement qui détruit l'emploi et précarise les travailleurs.”

Le PTB fustige également la réforme limitant les allocations d'insertion pour les 18-21 ans à 12 mois après la fin des études (sauf en cas de formation). Le parti dénonce une mesure injuste pour les familles et contre-productive dans la lutte con-

tre la pauvreté infantile. “C'est un vol pur et simple”.

Enfin, les marxistes accusent le gouvernement Dolimont d'immobilisme face à la flambée de l'énergie alors que des leviers existent, notamment via une action sur les taxes régionales.

On ne doute pas que le ministre-président aura une réponse dans son discours à ces attaques.

“Voyager ou faire ses courses ? Il va falloir faire des choix”

POUVOIR D'ACHAT

Les spécialistes de la distribution et des prix alertent: le pouvoir d'achat va encore en prendre un coup dans les mois à venir.

La guerre au Moyen-Orient continue de provoquer de grandes incertitudes. En découvrant les derniers chiffres du panier de Testachats, on a appris que “malgré le début de la guerre au Moyen-Orient, l'inflation poursuit sa baisse au mois de mars et passe de 2,83% à 2,22%”.

Une bonne nouvelle, mais on sait que les effets du conflit commencent seulement à se faire sentir. Testachats rappelle aussi que depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, les prix ont grimpé de 31% dans la grande distribution.

Vers une consommation “sous contrainte”

Faut-il donc s'attendre à une nouvelle envolée des prix comme au moment de la guerre en Ukraine ?

Pour Christophe Echeument, CEO de PingPrice, la réponse est nuancée. “À mon avis, ça ne va pas s'arrê-

ter comme ça, donc on va continuer à voir quelque chose évoluer. Mais ce sera différent. Par exemple, avec la guerre en Ukraine, l'impact a été immédiat sur certains produits comme l'huile, le blé, etc. On a vu les répercussions très rapidement. Ici, je pense que ce

sera plus global. On va avoir une hausse plus généralisée, dans à peu près tous les secteurs”, analyse-t-il.

Pierre-Alexandre Billiet, CEO de Gondola, confirme une pression croissante, mais insiste sur un phénomène plus structurel. “Il n'y a pas encore une crise du pouvoir d'achat mais on observe une compression de plus en plus importante. Cela signifie que les Belges vont devoir faire des choix. On ne

pourra plus tout se permettre. Ce qui fait monter les prix de l'alimentation, ce sont surtout les perturbations dans la chaîne. Une rupture logistique, un cargo qui n'arrive pas, des rayons vides... tout cela coûte extrêmement cher. Et ces situations vont se multiplier”, souligne-t-il.

Dans ce contexte, les ménages devront arbitrer davantage leurs dépenses. Une tendance déjà perceptible mais appelée à s'intensi-

fier. “On entre dans une forme de stagflation, c'est-à-dire une combinaison de récession et d'inflation. Concrètement, cela veut dire que les consommateurs devront faire des choix arbitraires, des choix qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire. Par exemple, choisir entre faire des courses et partir en vacances”.

Un nouveau modèle économique en vue ?

Cette pression sur le pouvoir d'achat pourrait transformer en profondeur la société. Pierre-Alexandre Billiet y voit même l'émergence d'un nouveau modèle économique. “On va assister à l'émergence de nouvelles formes d'économie. Avec la compression du pouvoir d'achat, certaines formes de rémunération alternatives pourraient apparaître, basées sur des services rendus. Il existe toute une économie non valorisée qui pourrait émerger”, affirme-t-il. Le pire serait de sombrer dans une forme de cécité collective, en pensant que c'est la fin. Au contraire, il faut voir cela comme le début d'une nouvelle économie. Aujourd'hui, ce changement devient inévitable”, conclut-il.



La pression sur le pouvoir d'achat pourrait transformer en profondeur la société. © SHUTTERSTOCK

Thibaut Van Hoof

Les stations d'épuration épargnées par la pollution

LE ROEULX

Des liquides s'étaient répandus à la suite d'un accident sur l'E19. Prévenue, l'intercommunale a tenu ses stations d'épuration à l'œil.

Où il y avait un risque de pollution. Mais IDEA a tenu ses stations d'épuration à l'œil et les nouvelles sont rassurantes.

Le 19 février, un important accident était survenu sur l'autoroute E19 à hauteur du Roeulx. Trois camions étaient impliqués et l'un d'eux s'était retrouvé sur le flanc. Des hydrocarbures et une légère quantité d'un produit contenu dans la citerne d'un camion s'étaient répandus dans des filets d'eau. Si bien que la zone de secours Hainaut-Centre, dépêchée sur place, avait alerté la police de l'environnement ainsi qu'IDEA.

“Les quantités étaient tellement minimes que rien n'a été détecté.”

Le produit avait pu être identifié, il s'agissait de téflon liquide. Il ne présentait pas de danger particulier pour l'être humain. Toutefois, en se répandant dans des filets d'eau avec des hydrocarbures, les liquides indésirables allaient remonter jusqu'aux stations d'épuration de l'intercommunale et présentaient donc un risque de pollution.

“Nous avons bien été informés de ce risque et nous avons surveillé nos

stations d'épuration sans jamais rien relever d'anormal”, nous indique la porte-parole d'IDEA. “Ce type de fuite se produit de manière occasionnelle. Cependant, lorsqu'il s'agit de faibles volumes, il peut arriver que les substances adhèrent aux parois des collecteurs avant d'être acheminées vers les stations en quantités réduites lors des épisodes de crue.”

Fort heureusement, il apparaît que très peu de produits s'étaient écoulés vers les filets d'eau lors de l'accident survenu sur l'autoroute à hauteur du Roeulx. *“Les quantités étaient tellement minimes que rien n'a été détecté au niveau des stations d'épuration”, confirme la porte-parole de l'intercommunale.*

Pour rappel, le 19 février après-midi, un impressionnant accident impliquant trois camions s'était produit sur l'E19 à hauteur du Roeulx. On ne dénombrait que deux blessés légers. Mais l'impact sur le trafic avait été important. L'autoroute avait dû être fermée à la circulation plusieurs heures, le temps pour les pompiers d'effectuer une opération délicate consistante à vider la citerne d'un camion renversé pour ensuite le redresser. Une opération délicate, mais nécessaire pour éviter de plus gros risques de pollution.

Grégoire Lallieu

Une convention inédite pour la santé

ÉCAUSSINNES

La Commune octroiera au CPAS une subvention annuelle de 10 000 euros afin de soutenir la mise en œuvre concrète du Plan Santé communal.

À Écaussinnes, la santé s'invite au cœur des priorités politiques. Le conseil communal du 21 avril prochain sera appelé à se prononcer sur une convention inédite entre la Commune et le CPAS, destinée à structurer un futur Plan Santé communal. Derrière ce partenariat, une ambition affichée: améliorer concrètement le bien-être des habitants, au plus près du terrain.

Portée par le bourgmestre Sébastien Deschamps et le président du CPAS Étienne Van Honacker, l'initiative marque une nouvelle étape dans la collaboration entre les deux institutions. S'inscrivant dans le respect du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi que de la loi organique des Centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976, ce partenariat repose sur une vision partagée: développer une politique de santé cohérente, inclusive et adaptée aux réalités du territoire écaussinnois.

Concrètement, la commune prévoit d'octroyer une subvention annuelle de 10 000 euros au CPAS pour permettre la mise en œuvre du Plan Santé autour de trois axes principaux: la promotion d'une politique socio-sanitaire vertueuse, le renforcement de l'offre locale de services d'aide et de soins, ainsi que le développement d'une véritable culture de la santé et du bien-être au sein de la population.

Pour éviter que ce plan ne reste lettre morte, deux structures seront mises en place. D'une part,

un comité de pilotage réunissant représentants communaux, acteurs du CPAS et spécialistes de la santé publique, chargé de fixer les grandes orientations. D'autre part, une plateforme santé, plus large, qui rassemblera les partenaires de terrain afin de concrétiser les actions.

Sur le terrain, la coordination sera assurée par une chargée de projet qui veillera à développer une approche participative favorisant l'implication des acteurs locaux et l'émergence d'initiatives innovantes adaptées aux besoins du territoire d'Écaussinnes.

Chaque année, plusieurs thématiques prioritaires seront définies. Pour la première phase de mise en œuvre, les actions porteront notamment sur l'alimentation, l'activité physique, la lutte contre le tabagisme et les assuétudes. Autant d'enjeux bien connus, mais pour lesquels les autorités locales entendent désormais structurer une réponse plus globale.

Un rapport annuel sera présenté au collège communal afin d'évaluer les actions menées et l'utilisation des fonds publics. La convention, conclue pour un an renouvelable, prévoit d'ailleurs des mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds publics.

Avec ce Plan Santé, Écaussinnes entend passer d'une logique d'initiatives dispersées à une véritable stratégie coordonnée. Une ambition affichée, dont l'impact concret sur la vie des habitants sera désormais scruté de près.

Grégoire Laliou



La hausse des prix du carburant frappe de plein fouet les auto-écoles de la région du Centre. Entre augmentation des tarifs et stratégies d'attente, les professionnels tentent de limiter l'impact... sans toujours y parvenir.

À CONTRECOEUR

À Manage, Jean-Denis Pelgrims, directeur de l'auto-école de Jolimont, envisage une augmentation des tarifs.



”

« On demande à nos moniteurs de couper le moteur pour consommer moins »

Bernard Roelants
RESPONSABLE D'UN FEU VERT

« On est en train de réfléchir à augmenter les prix », explique-t-il. Actuellement fixée à 65 € de l'heure, la leçon de conduite pourrait passer à 70 €. « Une augmentation de 5 € qui viserait à compenser un peu le prix du carburant », déclare le directeur. « Cette décision est évidemment prise à contre-cœur, mais inévitable... »

Avec quatre véhicules diesel et une voiture essence, le coût était déjà conséquent avant : environ 2.000 € par mois... « Évidemment à cela, il faut ajouter l'augmentation des prix du carburant » précise Jean-Denis Pelgrims. À l'avenir, le responsable l'assure : « Je ne prendrai plus de voiture diesel. »

« PAS LE CHOIX »

À La Louvière, l'auto-école La Louve a déjà franchi le pas. « On augmente nos prix, car nous n'avons pas le choix », explique Marie-Noëlle, employée. Le tarif pour une heure de cours de conduite (catégorie B) atteint désormais 74 €, soit une hausse de 4 €. Là aussi, la décision a été prise à contre-cœur. L'établissement, qui dispose de cinq voitures, d'un ca-

LES AUTO-ÉCOLES AUGMENTENT DE 5 EUROS LEURS TARIFS FACE AU PRIX DU CARBURANT

La flambée du prix du carburant se répercute directement sur les auto-écoles de la région du Centre. Pour maintenir leur activité, plusieurs établissements ajustent leurs tarifs et certains utilisent des conduites écoresponsables. On fait le point.



mion et de six motos, indique avoir fortement senti l'augmentation. « La hausse a été appliquée uniquement aux cours de conduite automobile », précise Marie-Noëlle.

100 € DE PLUS PAR VOITURE

À Mons, Bernard Roelants, responsable d'une auto-école Feu Vert, adopte pour l'instant une position d'attente. Ce Binchois met également en avant la situation des élèves.

« Nombreuses sont les personnes qui rencontrent des difficultés pour payer le permis. C'est notamment pour cette raison que nous ne voulons pas augmenter nos tarifs », déclare-t-il.



Jean-Denis Pelgrims, directeur de l'auto-école de Jolimont. © J.T.

Malgré un surcoût estimé à environ 100 € par véhicule (essence) et par mois, il préfère ne pas reporter cette hausse sur les élèves, du moins pour le moment. « On serre les dents et on temporise » ajoute le responsable. En attendant, l'auto-école tente de s'adapter, notamment via l'écoconduite :

« On explique à nos moniteurs de couper le moteur pour consommer moins sans impacter la formation, par exemple » précise Bernard Roelants. Pour l'instant, aucune augmentation n'est prévue, mais le Binchois prévient : « On ne pourra pas tenir ainsi sur le long terme. » ■

Le marché des producteurs locaux fait son retour : le P'tit Maraîcher y participe depuis le début !

Dès ce 12 avril, le Marché des Producteurs et des Artisans locaux de Morlanwelz prendra à nouveau place près du pavillon du tourisme, côté entrée basse du parc de Mariemont, avant d'itinérer ensuite dans toute l'entité. Le P'tit Maraîcher (producteur local de produits fermiers), sera de la partie, en même temps qu'une soixantaine de participants.

MARTINE PAUWELS

De quoi réjouir François Devillers, échevin PS de l'Économie locale et du Tourisme et instigateur de l'événement: « Le nombre d'artisans a doublé par rapport à l'an dernier et a quadruplé par rapport à il y a deux ans, atteignant une moyenne de 60 artisans par marché. Avec plus de 100 artisans inscrits, l'offre sera riche et variée ».

Engagée pour développer des actions qui fédèrent à la fois commerce local et tourisme, Charlene Noël détaille le calendrier des nouveaux rendez-vous de 2026 (notre encadré), tout en rappelant les conditions pour y participer: seuls les artisans et producteurs domiciliés dans un rayon de 35 km autour de Morlanwelz sont acceptés. Et doivent proposer des produits issus des circuits courts et porteurs d'un

savoir-faire authentique.

« L'objectif est de faire vivre l'artisanat et de dynamiser les commerces de proximité » reprend François Devillers. « C'est pour cette raison que le marché ne se cantonne plus seulement aux abords du pavillon du tourisme. Nous le faisons également voyager dans toute l'entité. Les commerces et l'horeca situés autour des places de village peuvent ainsi profiter à leur tour des retombées ».

D'ABORD DES POTAGERS, ENSUITE LA CHÈVRERIE

Parmi les fidèles de la première heure, on retrouve Ludivine Delattre et Sébastien Belen, à la tête du P'tit Maraîcher. D'année en année, ils ne cessent de diversifier leur production. « Il y a 4 ans, nous avons racheté une ferme sur les hauteurs de Carnières. Je travaillais auparavant dans la grande distribution et j'ai vu



L'échevin Devillers (à g), supervise l'organisation. © David Claes/ Micha



tout ce que l'on nous faisait avaler, au propre comme au figuré. Maman de Léa, 17 ans, porteuse d'un handicap et d'un petit Manoë de 3 ans et demi, Ludivine veut que ses enfants mangent bio et local. Grande amie des animaux, cette maman de 44 ans s'est reconvertie à 100 % dans l'exploitation de la ferme familiale, aidée par Sébastien, 45 ans, qui a gardé son emploi d'ouvrier communal à Water-

loo. « Il ne faut pas se mentir, je travaille deux fois plus pour gagner deux fois moins. Mais cette vie me rend heureuse et cela n'a pas de prix ».

”

« Nous ne ratons aucune édition : ça nous donne une visibilité précieuse »

cailles, sans oublier mes poneys adorés ».

Et depuis un an, Ludivine et Sébastien ont lancé une chèvrerie. « Nous avons Diggy et Charly, nos deux boucs, huit mamans chèvres qui nous ont donné 14 chevrettes. Les mises bas se sont bien passées et tous les petits sont en bonne santé. Nous avons pu nous lancer dans la production de fromages (frais, à pâte dure, feta et façon roquefort) et de glaces. Je fabrique aussi du fromage au lait de vache que je vais chercher dans une ferme à Anderlues ». Ajoutons à cela les conserves de légumes, les confitures... et l'on comprendra que le couple n'a pas besoin de somnifères pour sombrer chaque soir dans un sommeil réparateur.

BELLE VISIBILITÉ

« Pour en revenir au marché des producteurs et artisans locaux de Morlanwelz, nous n'en ratons aucun car ils nous

LES DATES DU MARCHÉ : « DEUX NOCTURNES SONT PRÉVUES »



Le premier a lieu ce week-end. © VDM

À chaque fois, le Marché des producteurs et artisans locaux de Morlanwelz a lieu un dimanche. « Ils représentent une vraie sortie récréative pour les familles, avec la présence d'animaux de basse-cour et autres chouettes animations » note l'échevin François Devillers qui supervise depuis le début l'initiative. « On peut y associer une promenade dans le parc de Mariemont, dans la campagne de Carnières ou de Mont-Sainte-Aldegonde...

Manger un bout ou boire un verre dans les estaminets locaux. Ou même, louer des vélos à l'office du tourisme ». Et lors de la première du 12 avril, le Service Environnement de la commune distribuera gratuitement des pièges à frelons

asiatiques.

La centaine d'artisans inscrits proposent une offre riche et variée : 25 artisans food (produits de bouche, spécialités sucrées et salées), 3 artisans cosmétiques naturels, 20 créateurs de décoration, 20 bijoutiers créatifs, 15 artisans de bougies et parfums d'ambiance, 15 artisans textile et d'autres catégories artisanales.

DATES ET LIEUX DES MARCHÉS DE 2026 :

- 12 avril - Office du Tourisme
- 3 mai - Place de Carnières (spécial maman)
- 7 juin - Grand-Place (spécial papa)
- 4 juillet - Place Max Buzet (mise en fête)
- 9 août - Place de Carnières (nocturne - autour du monde)
- 13 septembre - Place Albert 1er (nocturne - fantastique)
- 11 octobre - Place de Carnières (automne) ■

M.P.W.

À noter : Horaires : de 10h à 15h pour les marchés classiques et de 15h à 20h pour les nocturnes.

Animations familiales garanties : château gonflable, cirque itinérant, musique live.

Concrètement, le couple a commencé par cultiver des fruits et légumes sur 50 ares. « Grâce à nos serres tunnel, nous produisons aussi des fraises. Nous n'utilisons aucun pesticide. Tout l'engrais provient... de nos animaux ».

Le P'tit Maraîcher possède également un poulailler mobile qui permet à ses 90 poules de se nourrir d'herbe fraîche 365 jours par an. « Nous avons aussi des oies, des canards, des

donnent une visibilité précieuse. Située dans un petit cul-de-sac, notre ferme n'a en effet pas pignon sur rue. Nous voulons aussi démontrer que l'on peut manger local, pour pas plus cher qu'au Colruyt ou que chez Delhaize ». Originaire de Seneffe, Ludivine s'est très vite adaptée à Carnières. « Les gens sont super gentils. Quand je m'assieds face à mon potager, j'ai une vue plongeante sur Carnières ».

Le bonheur est dans le pré... ■



De délicieux fromages de chèvre. © D.R.

MORLANWELZ RETIRE DES COUSSINS BERLINOIS ET TESTE UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Un nouveau plan de mobilité est actuellement testé dans le quartier des rues de l'Ermitage, du Fond Folie et Fontaine du Soldat à Morlanwelz. Les doléances des riverains de la rue du Beauregard et de l'avenue de France à l'égard des coussins berlinois ont également été entendues.

Lors du dernier conseil communal de Morlanwelz, l'échevin de la mobilité François Devillers (PS) a annoncé le retrait des coussins berlinois installés jusqu'ici à la rue du Beauregard et à l'avenue de France, en raison de nuisances déplorées par les riverains (vibrations et fissures, notamment dans les habitations situées en contrebas, dans la rue de la vieille Église).



Les riverains demandent le retrait des casse-vitesse. © DR/GM



CHICANE ET STATIONNEMENT

Suite à un avis favorable du fonctionnaire délégué de la Région wallonne, ils seront remplacés par des chicanes,

toujours dans le but de ralentir la vitesse des automobilistes.

À noter également : la création d'une bande de stationnement à la rue du Beauregard

et la mise en place d'une zone de stationnement limitée à deux heures rue des Nations-Unies, avec usage obligatoire du disque de stationnement du côté impair de la rue (des n°

1 à 7).

Toujours en matière de mobilité, un nouveau plan de mobilité est actuellement testé dans le quartier de la rue de l'Ermitage, de la rue Fond Folie et de la rue Fontaine du Soldat.

« Ce projet est le fruit d'un véritable travail de collaboration depuis l'étude jusqu'à la mise en œuvre entre la Zone de police de Mariemont, le service mobilité et le service des travaux », précise l'échevin, qui souligne aussi la participation active des riverains lors de la réunion citoyenne organisée le 17 mars dernier ainsi que « leur réactivité exemplaire lors du changement de sens de stationnement ».

Ce nouveau dispositif est mis à l'essai jusqu'au mois de septembre. « Cette période permettra de disposer d'une analyse complète, tenant compte

à la fois des réalités en période scolaire et non scolaire ».

FRAIS DES CLUBS ET ASBL

Par ailleurs, il a été question des infrastructures sportives mises à la disposition des associations et des clubs de l'entité, par la commune. Ainsi, le club « R.F.C. Carnières » occupe par exemple depuis 2022 l'infrastructure sise rue Saint-Éloi à Carnières, sans qu'aucune convention ne formalise les modalités d'occupation. Idem pour l'A.S. Morlanwelz. Le conseil a voté la mise en place d'une convention, afin de préciser les droits et obligations des parties, leurs responsabilités ainsi que les modalités de participation aux frais énergétiques (prise en charge partielle des coûts de l'ordre de 5%). Une convention qui court jusqu'au 30 juin 2031. ■

Une cinquantaine de jeunes mobilisés pour nettoyer la Senne

Le 4 avril dernier, une opération de nettoyage de la Senne a rassemblé une cinquantaine de jeunes à Soignies, dans le cadre de l'initiative wallonne « Rivière Propre ». Une aide salvatrice et dans la bonne humeur pour un nettoyage écologique de ce cours d'eau.

Une cinquantaine de jeunes issus des mouvements de jeunesse de Soignies ont participé, le 4 avril, à une opération de nettoyage de

la Senne. L'action s'inscrivait dans l'opération « Rivière Propre », une initiative menée à l'échelle de la Wallonie pour nettoyer les cours d'eau et

leurs berges. Les participants ont été répartis en trois groupes d'une quinzaine de personnes afin de couvrir plusieurs zones de la commune. Les interventions ont eu lieu dans le Parc Pater, entre la rue PJ Wincqz et la voie ferrée, ainsi qu'entre la zone d'activités économiques et le chemin Biamont.

BOUTEILLES, MÉGOTS...

Sur place, les jeunes ont ramassé différents types de déchets présents dans les berges et le lit de la rivière, notamment des bouteilles, des mégots ou encore des objets plus volumineux. L'objectif était à



Des jeunes motivés © D.R.

la fois d'agir concrètement sur la propreté du cours d'eau et de sensibiliser les participants à la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité. L'opération « Rivière Propre »

carte interactive pour participer à des actions de nettoyage. Cette mobilisation s'inscrit dans une série d'initiatives menées par la Ville de Soignies en matière de propreté. Du 23 au 29 mars, la commune avait notamment organisé la 10e édition du « Printemps de la Propreté », invitant les habitants à s'impliquer dans le nettoyage des rues. « Au-delà du ramassage de déchets, ces actions visent aussi à encourager l'engagement citoyen et à rappeler que chacun peut contribuer à la protection de son environnement au quotidien », conclut la commune de Soignies. ■

Les jeunes ont ramassé différents types de déchets dans les berges et le lit de la rivière

est organisée principalement par les 14 contrats de rivière en Wallonie, en collaboration avec Be WaPP. Elle permet aux citoyens de s'inscrire via une



Dans le parc Pater, près de la voie ferrée... © DR

ECAUSSINNES

Une convention inédite avec le CPAS pour renforcer sa politique de santé

La Commune d'Ecaussinnes et le CPAS vont conclure une convention pour soutenir un futur Plan Santé communal. Une subvention annuelle de 10.000 euros est prévue pour améliorer le bien-être des habitants. Le projet sera présenté lors du prochain conseil communal.

La Commune d'Ecaussinnes et le CPAS vont conclure une convention pour soutenir un futur Plan Santé communal. Une subvention annuelle de 10.000 euros est prévue pour améliorer le bien-être des habitants. La commune d'Ecaussinnes franchit une nouvelle étape dans sa politique de santé publique. Une convention de subventionnement avec le CPAS sera présentée lors du Conseil communal du 21 avril 2026. Portée par le bourgmestre Sébastien Deschamps (Ensemble) et le président du CPAS Étienne Van Honacker, cette initiative vise à renforcer la collaboration entre les deux institutions. « L'objectif est d'améliorer durablement le bien-être des citoyens à travers un Plan santé communal », insiste le maire. Concrètement, la Commune accordera au CPAS une subvention annuelle de 10.000 euros. Ce financement doit permettre la mise en œuvre du futur Plan Santé communal. « Celui-ci repose sur trois axes principaux, la promotion d'une politique socio-sanitaire vertueuse ; le renforcement de l'offre locale de services d'aide et de soins et le développement d'une culture de la santé et du bien-être auprès de la population », complète le bourgmestre.

UNE CHARGÉE DE PROJET

Pour assurer le déploiement du plan, deux instances seront mises en place : « Un comité de pilotage, composé notamment de représentants communaux, du CPAS et d'acteurs spécialisés en santé publique, définira les orientations stratégiques. En parallèle, une plateforme santé, plus large, rassemblera les partenaires de terrain afin de concrétiser les ac-



Le bourgmestre se réjouit. © DC

tions au bénéfice direct des citoyens ».

La coordination opérationnelle sera assurée par une chargée de projet. Sa mission sera de développer une approche participative et favoriser l'implication des acteurs locaux, tout en faisant émerger des initiatives adaptées aux besoins du territoire écaussinnois. « Chaque année, des thématiques prioritaires seront définies. Pour le lancement du plan, les actions porteront notamment sur l'alimentation, l'activité physique, la lutte contre le tabagisme et les assuétudes », explique Sébastien Dechamps.

Un rapport annuel sera présenté au Collège communal afin d'évaluer les actions menées et de suivre les objectifs fixés.

La convention, conclue pour une durée d'un an renouvelable, prévoit également des mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds publics.

« À travers cette démarche, la Commune et le CPAS entendent « développer une politique de santé cohérente, inclusive et adaptée aux réalités du territoire écaussinnois », conclut le bourgmestre. ■

JEAN-MARIE HOFF, DE RETOUR

Frelons et bisbilles au conseil de Morlanwelz : des pièges pour tous

Le conseiller Bernard Bodeux (MR) a piqué la majorité socialiste au vif à propos... des horaires de distribution des pièges à frelons. « Alons, votre serviteur en a même porté à domicile ! » a rétorqué le bourgmestre.

MARTINE PAUWELS



Même s'il s'agissait au final d'une bisbille, la sortie du conseiller communal Bernard Bodeux ne manquait pas de piquant. Avec le lyrisme dont il est coutumier (l'homme est avocat), l'élus MR a déploré que la distribution aux citoyens de Morlanwelz, des pièges destinés à capturer les frelons asiatiques, se déroulait en semaine, au matin, privant de la sorte toute une partie de la population ayant des obligations professionnelles de pouvoir en obtenir.

Le bourgmestre s'est défendu de toute discrimination, ajoutant même, piqué au vif, qu'il avait pris son bâton de pèlerin pour distribuer toute une série de pièges à domicile.

Le conseiller Jean-Marie Hoff (MR), a calmé le jeu en relayant la décision de la majorité d'organiser une nouvelle distribution le dimanche 12 avril. « Le MR de Morlanwelz salue et remercie la réaction de la majorité » ajoute Jean-Marie Hoff.

Ce dernier est effectivement de retour en tant qu'élus MR, puisqu'il remplace la conseillère démissionnaire Céline Lambotte. À noter que le



Un Bernard Bodeux piquant © M.P.W.

travail de cette dernière a été salué de manière unanime par l'ensemble des conseillers, majorité et opposition, qui ont souligné l'esprit constructif de l'élus libéral.

MAL À L'AISE

Jean-Marie Hoff a donc prêté serment et nous a déclaré qu'il était extrêmement heureux de revenir à la politique, « une véritable passion pour moi ». Il a pris la parole à plusieurs reprises, principalement pour défendre le commerce et le tourisme. Mal à l'aise, cependant, lorsque l'échevin Gérard Mattia (PS) a accusé le gouvernement Arizona d'être à la source du marasme que traversent le CPAS et les finances communales. « J'aimerais que de tels clivages politiques ne s'invitent pas au conseil » a commenté Jean-Marie Hoff. « C'est le lieu de tels débats ! » a répliqué l'échevin PS François Devillers. Hé oui, la politique n'est pas un monde de bis(zzzzz)ounours ! ■

« Avril et mai vont être très durs pour le portefeuille des Belges »

LAURENCE PIRET

Au-delà de la flambée des carburants, c'est toute la facture énergétique des Belges qui grimpe à cause de la guerre au Moyen-Orient. Et elle pourrait encore s'alourdir...

« Dire que tout ne fait que commencer est peut-être un peu exagéré. Mais ce qui est certain, c'est qu'on ne voit pas aujourd'hui de cessez-le-feu ou d'accord dans les prochains jours et donc, on est déjà sur une durée qui commence à produire des effets économiques », explique

l'économiste d'ING Philippe Ledent.

La première étape est enclenchée : celle de l'impact direct sur l'énergie. Mais pour Philippe Ledent, le plus important arrive maintenant : la phase 2. « Les mois d'avril et mai vont voir s'ajouter toute une série d'augmentations liées au fait que les fournisseurs eux-mêmes voient leurs factures d'énergie augmenter ».

Les transports aussi vont être impactés : billets d'avion, les prix des transports en bus... « Un restaurant, par exemple, utilise beaucoup d'énergie, un coiffeur aussi... Ils voient leurs coûts augmenter et vont devoir les répercuter ». Même

logique pour l'alimentation : « Il faut transporter les produits et certains, comme les surgelés, consomment davantage d'énergie. Là aussi, on va commencer à voir des effets sur les prix dans les rayons ».

HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES PRIX

Reste la troisième phase, la plus incertaine. « C'est une espèce d'augmentation généralisée des prix », explique-t-il. Comme celle qui a suivi février 2022 et le déclenchement de la guerre en Ukraine...

Elle pourrait être alimentée par l'indexation automatique des salaires mais aussi par des effets indirects liés au conflit. « Certains pays produisent des

biens très énergivores ou des matières essentielles : l'aluminium, dont le Qatar est un grand producteur, ou l'hélium, qui est indispensable à la fabrication de composants électroniques ». Et des perturbations sur ces chaînes pourraient avoir des conséquences mondiales sur de nombreux secteurs, dont l'automobile ou l'informatique et la tech. « Cette troisième phase est la plus compliquée à cerner aujourd'hui. On ne sait pas dans quelle mesure elle va se produire ni avec quelle ampleur. Mais c'est aussi la plus dangereuse », insiste Philippe Ledent, évoquant « un effet boule de neige où les hausses de prix et de salaires s'ali-

”

« Les mois d'avril et mai vont voir s'ajouter des augmentations liées au fait que les fournisseurs voient leur facture d'énergie augmenter »

Philippe Ledent
ÉCONOMISTE SENIOR CHEZ ING

mentent mutuellement, via l'inflation ». Et si la crise devait durer, avec cette troisième phase qui s'enclenche pleinement, alors la pression pourrait s'installer beaucoup plus longtemps sur les ménages. « On ne peut pas dissocier la réponse de la durée du conflit », estime Philippe Ledent. Mais une chose est sûre : pour les ménages belges, le printemps s'annonce déjà sous haute tension. ■

Contre la hausse : Bart De Wever face à un casse-tête

Vendredi, le gouvernement De Wever annonçait que des mesures seront prises face à la flambée des prix de l'énergie. Mais il ne donne rendez-vous aux Belges que le 17 avril pour en connaître le contenu. De quoi faire bondir l'opposition. « Le gouvernement est en vacances en laissant les Belges en plein désarroi, c'est du jamais vu ! », dénonce Paul Magnette sur les ondes de La Première.

Si, en Wallonie et à Bruxelles, les vacances ne sont pas encore pour tout de suite, les Flamands, eux, ont bel et bien entamé leurs congés de Pâques. Tout comme le Parlement fédéral, qui prend donc une pause d'une semaine (la deuxième semaine sera prise en même temps que les francophones début mai, NDIR). Et le gouvernement alors ? La situation est variable. Plusieurs ministres sont bel et bien « off ».

« Le vice-Premier Vincent Van Peteghem est effectivement en congé en famille cette semaine », nous apprend son cabinet, ajoutant que le ministre reste disponible et joignable. Son collègue, Rob Beenders, est lui aussi en « congé », tandis que Jan Jambon est « présent dans le pays ». Côté fran-



Complicé... © Belga

cophone, Mathieu Bihet est sur le pont, tout comme David Clarinval, Bernard Quintin ou encore Jean-Luc Crucke. Peu de doutes aussi sur l'agenda de Maxime Prévot, en mission ce mardi, puis au Liban dès mercredi. Enfin, Eleonore Simonet a effectivement pris quelques jours off.

L'action du gouvernement se poursuit donc en vue de définir les fameuses mesures. Jusqu'à présent, c'est le flou total. Le gouvernement a décidé « d'affecter l'intégralité des recettes fiscales temporairement accrues en raison de la crise afin de soutenir les personnes confrontées à l'augmentation des coûts des déplacements domicile-travail, ainsi que les ménages les plus vulnérables qui se chauffent aux combustibles fossiles ».

La première étape consiste à

chiffrer ces recettes. C'est pourquoi les administrations ont été chargées « de lister les effets », indique le cabinet du Premier ministre. Mais les données qui circulent pour l'instant varient...

DE NOMBREUSES INCONNUES

Un groupe de travail piloté par le Premier ministre a également été mis sur pied pour identifier les pistes ciblées et temporaires. Et là, il va falloir faire un tri. Pour le carburant, faut-il « augmenter les frais liés aux déplacements entre le travail et le domicile », comme l'évoquait Maxime Prévot ? Ou, pour les indépendants et PME, jouer avec le droit passereille et la réduction des cotisations sociales ? Faut-il aider certains secteurs en particulier, comme en France, au risque d'en oublier ? Doit-on augmenter le chèque mazout ? Créer un nouvel outil ? D'autres chèques ?

Les inconnues sont nombreuses. Non seulement on ne connaît pas le montant qui pourra permettre d'aider les Belges, mais on n'a pas non plus identifié clairement les Belges à aider ni comment les aider... La date du 17 avril paraît certes bien lointaine pour les consommateurs. Mais le gouvernement se retrouve face à un véritable casse-tête... ■

UN OBJECTIF LOUABLE... SUR PAPIER



**Bertrand Cadelon et
Bruno Colmant.** © Belga

Que va sortir Bart De Wever de son chapeau ? Après le cirque de la TVA, les économistes Bertrand Cadelon et Bruno Colmant confirment : on risque d'assister à un « micmac » pas possible...

« Mais on n'a pas trop le choix », estime le premier, tandis que le second dit rester « pantois » devant l'annonce du gouvernement. « Le problème, c'est qu'on n'arrive pas à individualiser la consommation réelle des gens », détaille M. Colmant. « On a des hyper riches qui n'ont pas de voiture et des pauvres qui sont dépendants de leur véhicule. On va se retrouver avec des mesures inefficaces et certainement mal ciblées, d'autant que les montants disponibles sont dérisoires... »

Même s'il évoque la piste d'une baisse du taux d'imposition des travailleurs, Bertrand Cadelon est loin d'être convaincu. « Peut-être que la meilleure solution aurait été de ne rien faire. » Voilà qui est dit. Une mesure globale aurait-elle été plus efficace ? Pour M. Cadelon, la situation budgétaire ne le permettrait pas. « Vu le déficit public, vu la dette, on est coincé ! La seule option aurait été le cliquet inversé, en faisant baisser les accises proportionnellement à l'augmentation des revenus de la TVA, pour que ce soit neutre budgétairement. Mais le conducteur d'une Porsche aurait été celui qui en aurait le plus profité ! »

Bruno Colmant aurait quant à lui préféré cette option. « Le rôle d'un gouvernement, c'est de protéger sa population, même si cela doit créer des effets d'aubaine. Le cliquet inversé aurait coûté plus cher au gouvernement mais il fallait alors déplacer certains impôts pour compenser. » ■

S.A.B.

Excès de vitesse : une nouvelle loi pour réduire les risques d'acquiescement !

Le gouvernement veut changer la règle des 14 jours pour envoyer un p.-v. au contrevenant et passer à 30 jours. La police ne s'en sortait plus...



FRANÇOISE DE HALLEUX

Journaliste

Vous ne parvenez pas à respecter vos propres règles ? Changez-les ! C'est un peu le sentiment que donne le projet de loi déposé par les ministres de la Justice Verlinden (CD&V) et de la Mobilité Crucke (MR), par rapport à la sécurité routière. Un changement qui se fera au profit de la police, au détriment des automobilistes et « au profit de la sécurité routière », insistent les deux ministres.

Le gouvernement souhaite en effet allonger le délai d'envoi des procès-verbaux (p.-v.). Jusqu'ici, la police avait 14 jours pour envoyer son p.-v. au contrevenant (à partir du jour de l'infraction). Ce délai passera à 30 jours. Raison invoquée : le délai de 14 jours était difficile à respecter.

« De plus en plus de parties sont impliquées dans le traitement des infractions routières », se justifient les ministres Verlinden et Crucke. « En outre, le nombre d'infractions routières à traiter a éga-

lement considérablement augmenté : on est passé de 4,6 millions d'infractions au code de la route à 8,4 millions en 2023. Les infractions de vitesse, très souvent constatées par des caméras automatiques, en représentent la plus grande part. Le nombre de constatations devrait encore augmenter à l'avenir, compte tenu de la numérisation et de l'extension des contrôles automatiques ».

En d'autres mots, les policiers ne suivent plus la cadence des caméras qui se multiplient sur nos routes...

UN AVEU

Pour la toute première fois, les ministres reconnaissent que le délai de 14 jours, difficile à respecter par les services de police, « mène à une certaine impunité et met toute la sécurité routière en danger ». Ils ne disent pas combien d'automobilistes ont pu être acquittés ou combien de p.-v. ont été classés sans suite à cause des envois hors délai. Un paquet sans doute... Suffisamment en tout cas pour qu'ils veuillent changer la loi.

Me Bruno Gysels, avocat en droit du roulage, s'était fait

une spécialité en la matière : « En l'espace de cinq ans, sur base de ce délai de 14 jours non respecté, j'ai pu obtenir l'acquiescement ou le classement sans suite pour des centaines de clients », dit-il.

La nouvelle loi, qu'il critique vertement, ne l'inquiète d'ailleurs pas. « C'est une loi d'opportunité qui ne respecte



« Quand il n'arrive plus à suivre, l'État change les règles mais la mémoire humaine ne change pas ! »

Bruno Gysels

AVOCAT SPÉCIALISTE DU ROULAGE

pas la présomption d'innocence reconnue par le droit européen. J'ai des arguments pour dire que ce projet de loi est contraire aux principes gé-

néraux du droit pénal. La chambre criminelle de la Cour de cassation française l'a d'ailleurs déjà reconnu ».

Actuellement, tout p.-v. de roulage doit être envoyé dans les 14 jours. Si ce délai est dépassé, il perd de sa force probante. Cela signifie que ce qu'a écrit le policier est juste un « renseignement » (pas une vérité absolue) et le juge n'est pas obligé de le croire, c'est la parole de l'un contre celle de l'autre.

Mais là où un dépassement de délai aboutit à un acquiescement quasi automatique, c'est lorsque le policier rédige un p.-v. sur base d'un radar automatique et sans avoir intercepté l'automobiliste. Impossible dans ce cas de dire qui était au volant. Exceptionnellement, la loi lui permet de présumer que le contrevenant est le titulaire de la plaque. « Le législateur permet cette dérogation pour autant que le policier envoie son p.-v. dans les 14 jours », explique M^r Gysels. « C'est un délai mémoriel. On estime qu'au-delà, le titulaire de la plaque n'est plus en mesure de dire si c'était lui qui conduisait tel jour telle heure, il n'en a plus

le souvenir. Au-delà de 14 jours, le droit pénal général interdit de le présumer coupable ! »

CONSULTEZ VOTRE MÉMOIRE NUMÉRIQUE

Les ministres Crucke et Verlinden ont pensé à cet argument. Ils y répondent dans leur projet de loi. « Le délai maximal de 30 jours n'est pas insurmontable : grâce aux smartphones, agendas numériques, réseaux sociaux, connectivité des véhicules (GPS, dashcam...), les possibilités de vérifier où l'on se trouvait au moment des faits se sont considérablement développées ».

« C'est vraiment n'importe quoi ! », réagit M^r Gysels. « La mémoire numérique ne vous permettra pas de dire qui conduisait tel jour pour aller faire les courses ! Vous-même ? Votre fille ? Votre fils ? Votre compagnon ? Si le gouvernement croit que je vais me taire juste parce qu'il double le délai d'envoi, il se trompe ! Je ne manque pas d'arguments. Quand il n'arrive plus à suivre, l'État change les règles. Mais la mémoire humaine, elle, ne change pas ! »

Le projet pourrait être amendé avant de passer au vote en plénière. Certains suivront cela de très près... ■

GRÈVE CHEZ BPOST : LA REPRISE TOTALE DU TRAVAIL ENCORE INCERTAINE

Les actions sociales se poursuivaient mardi chez bpost, principalement dans le Centre, à Liège et en province de Luxembourg, ainsi que dans le Brabant flamand.

Des actions étaient encore observées dans certaines zones chez bpost, mardi matin, principalement dans la région du Centre (Hainaut) ainsi que dans les provinces de Liège et de Luxembourg. L'entreprise postale et de logistique constatait également des perturbations locales dans le nord de Bruxelles et en Flandre, en particulier en Brabant flamand.

Au début de la semaine dernière, une grève contre le plan de transformation annoncé chez bpost avait débuté en Wallonie, puis s'était étendue à Bruxelles et ensuite à la Flandre. Vendredi dernier, la direction avait annoncé, à l'issue d'une réunion avec les syndicats, que son plan de transformation serait

suspendu le temps d'en négocier les modalités de mise en œuvre. « Ces négociations sont en cours et doivent se poursuivre dans les prochaines semaines », rappelle-t-elle.

PERTURBATIONS LOCALES

La grève n'a donc pas encore pris totalement fin, malgré cette « ouverture » de la direction. « Des actions sociales sont actuellement observées dans certaines zones, principalement dans la région du Centre ainsi que dans les provinces de Liège et du Luxembourg », communique bpost. L'entreprise mentionne également des « perturbations locales » dans le nord de Bruxelles, tandis que la situation est normale dans les



La situation ne va pas revenir à la normale tout de suite... © Belga

bpost reconnaît que la distribution des lettres et des colis pourrait prendre du retard

autres centres de distribution. Au nord du pays, le mouvement se poursuivait également. Dans plusieurs centres de distribution du Brabant flamand, une grande majorité du personnel a en effet ar-

rêté le travail, selon une source syndicale, ce que confirme bpost. Selon l'ACOD Poste, équivalent de la GCSP Poste, des grèves ont également lieu dans d'autres provinces, notamment en Flandre occidentale. Les grèves devraient en outre se poursuivre mercredi à Aarschot, Diest et Landen.

APPEL AU CALME

bpost reconnaît que la distribution des lettres et des colis pourrait prendre du retard, mais ne donne pas plus de détails. L'impact peut varier localement. Les clients sont invités à suivre leur envoi via Track & Trace ou l'application My bpost.

L'entreprise « regrette les perturbations pour les clients et appelle à la reprise du travail dans un climat de calme, afin de donner toutes les chances au dialogue social ». ■

Nouvelle manif nationale le 12 mai

Les organisations syndicales ont annoncé, en front commun, une nouvelle mobilisation de masse.

Cette manifestation nationale aura lieu le mardi 12 mai à Bruxelles. Elle poursuit le plan d'actions syndicales mené depuis un an et demi contre les réformes du gouvernement fédéral, jugées « antisociales ». La CSC, la FGTB et la CGSLB dénoncent une réforme des pensions qui appauvrit les travailleurs et les travailleuses, ainsi qu'une « attaque » contre l'indexation automatique des salaires dans un contexte de flambée des prix de l'énergie depuis le début de la guerre au Moyen-Orient. Avec l'appui d'une coalition d'organisations de la société civile, les syndicats demandent au gouvernement fédéral de se tourner vers des recettes budgétaires. La dernière manifestation nationale, le 12 mars dernier, avait rassemblé entre 80.000 (selon la police) et plus de 100.000 (d'après les organisations syndicales) personnes dans les rues de Bruxelles. ■

Finale historique pour la Palette Neufvilles-Senne

L'équipe féminine de la Palette Neufvilles-Senne a obtenu un résultat historique en battant le Smash Aarschot (3-4), se qualifiant ainsi ce lundi pour la toute première finale de Coupe de Belgique de son histoire.

THÉO LUX

C'est un week-end de Pâques qui restera dans les mémoires pour le club de la Palette Neufvilles-Senne, puisque son équipe féminine s'est qualifiée pour sa première finale de Coupe de Belgique. Ce ne fut pas simple mais elles se sont imposées 3-4 face au Smash Aarschot. « C'est historique pour le club, d'autant plus que nous avions

mal commencé en étant menés 3-1. Marion Renuart n'a pas participé aux simples car elle était malade. Les adversaires étaient contentes de voir qu'elle se retirait car Marion avait battu les joueuses adverses il y a peu. Elle a quand même participé au double parce que c'était la meilleure paire avec Dongyi Zhao », explique Fabien Petit, président du club et coach de l'équipe.

Une très belle mentalité sur les autres rencontres a permis aux Neufvilloises de renverser la rencontre, pour au final s'imposer 3-4. « Perrine Betrancourt nous a sorti un très grand match pour faire le 2-3, en sortant la



Le président-coach Fabien Petit et ses protégées, Dongyi Zhao, Perrine Betrancourt, Marlon Renuart et Romane Duquenne, aux anges. © D.R.

septième joueuse belge. Dongyi Zhao a aussi gagné ses deux matches en simple, il ne faut pas l'oublier. Ensuite, Romane Duquenne finit le travail en arrachant la victoire contre Tang, qui est un bel espoir du tennis de

table belge », ajoute le coach.

« PLUS RIEN À PERDRE »

Quelques ajustements tactiques et mentaux ont fait le plus grand bien pour aller chercher la qualification en

finale. « Quand on arrive à 3-1, on se dit qu'il faut prendre les matches comme ils viennent. On n'avait de toute façon plus rien à perdre, donc, les joueuses ont été un petit peu plus détendues mentalement. Il y a aussi eu quelques ajustements tactiques dans les trois dernières rencontres, c'est ce qui nous a permis de faire cette belle remontée », conclut Fabien Petit.

Il reste maintenant une finale à jouer contre Anvers (tenant du titre) ou Meerdaal Leuven, pour inscrire cette saison encore un petit peu plus dans les annales du club. Une finale qui se jouera le 14 mai, dans une salle neutre à Ans. ■

LE SOIR

« Avec l'action du 12 mai, nous espérons encore éviter les deux sauts d'index partiels »

Le front commun syndical mobilisera à nouveau, le 12 mai prochain. Avec l'espoir d'empêcher les votes de l'index plafonné et de la réforme des pensions. Bert Engelaar, président de la FGTB, détaille le calendrier social jusqu'à l'été.

ENTRETIEN

PASCAL LORENT

Depuis la dernière action du 12 mars, au lendemain de l'annonce de la réforme des pensions, le front commun syndical s'était fait silencieux, laissant le terrain au débat politique entre majorité et opposition. Et aux difficultés de l'Arizona à faire voter la loi-programme. Un silence qui a pris fin ce mardi : FGTB, CSC et CGSLB annoncent l'organisation d'une nouvelle manifestation nationale, le 12 mai prochain. Soit au sortir du congé de printemps, dans la partie francophone du pays. Le maintien d'un front commun à

trois apparaissait essentiel pour les directions syndicales, qui ont poursuivi un dialogue en ce sens au cours des dernières semaines. Pour aboutir en ce début du mois d'avril à la fixation d'une nouvelle date d'action. La dernière avant l'été ? A voir, comme l'explique Bert Engelaar, président de la FGTB.

Pourquoi avoir opté pour une nouvelle manifestation, le 12 mai ?

En concertation avec les deux autres syndicats, nous avons constaté que les dernières manifestations ont à chaque fois été un succès. A présent, avec les prix de l'énergie et du diesel qui sont en hausse, l'annonce des deux sauts d'index partiels, cela signifie que les gens vont perdre de l'argent à la pompe et au niveau de leur salaire, dès le mois de juillet. Et le vote de la réforme des pensions devrait intervenir à la mi-mai. Il fallait donc envoyer un signal. Et le plus opportun aujourd'hui pour la visibilité de nos combats, c'est une manifestation.

Avec un objectif au niveau du nombre de participants ?

On veut une manifestation de masse. Les deux dernières grandes manifestations ont été des succès, avec bien plus de participants qu'annoncés par la police. Mais je ne vais pas me focaliser sur un chiffre. Nous allons mobiliser, avec les ONG et le milieu associatif.



Avec l'espoir d'obtenir des compensations pour le pouvoir d'achat ou de peser sur la réforme des pensions ?

On veut peser sur les dossiers. Au dernier Conseil national du travail, le prof-

« Le plus opportun aujourd'hui pour la visibilité de nos combats, c'est une manifestation », assure Bert Engelaar (à g.). © BELGA

jet d'index plafonné a fait l'unanimité contre lui, pour des raisons diverses. Nous espérons encore éviter ces deux sauts d'index partiels. Et tant que la réforme des pensions n'a pas été votée, nous voulons croire qu'il est possible de la modifier.

Cette manifestation du 12 mai, ce sera la dernière action avant l'été ?

On a toujours dit qu'on ne s'arrêterait pas et que ce serait un marathon face à l'Arizona. On va continuer à mobiliser jusqu'à la fin de la législature. Avant l'été, il y aura encore la manifestation pour la paix, le 14 juin à Bruxelles, et une manifestation européenne contre l'austérité et certaines réformes européennes, le 18 juin à Madrid. Par ailleurs, lors de la semaine internationale des services publics, fin juin, il y aura également des actions. Il faut aussi s'attendre à des actions sectorielles. Du côté du front commun syndical, on se concertera pour la suite, en fonction de la réussite de la mobilisation du 12 mai.

Négociations suspendues chez bpost

Vendredi, les représentants du personnel et la direction de bpost se sont accordés sur une suspension du plan de transformation de l'entreprise et ont reporté leurs négociations au 13 avril. Les braises du conflit sont donc encore chaudes et le mouvement se poursuit d'ailleurs sporadiquement, en Flandre notamment. Côté syndical, on souligne que l'attente de la reprise des négociations pèse sur la base. « Les travailleurs le vivent mal, très mal. Et la mobilisation est en train de se renforcer », selon Stéphane Daussaint, responsable général de la CSC-Transcom. Pour Nancy Van Queckelberghe, secrétaire permanente au SLFP-Poste, ce report des négociations ne provoque pas de rupture, mais une prudence marquée. Elle y voit « déjà une ouverture », dans la mesure où la direction accepte désormais de discuter du plan de transformation. « Mais les mêmes préoccupations reviennent : les horaires, la flexibilité et leurs effets sur la vie privée. »

Boues des stations d'épuration : une source massive de microplastiques pour les sols agricoles

Une étude wallonne montre que certaines boues épandues sur les champs contiennent jusqu'à 60.000 particules de plastique par kilo de matière.

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

L'épandage de boues de station d'épuration dans les champs à des fins de fertilisation est considéré comme l'une des principales sources de contamination des sols agricoles par les microplastiques. Qu'en est-il en Wallonie ? L'Issep (Institut scientifique de service public) s'est penché sur la question et vient de clôturer une étude sur ce sujet dont *Le Soir* a

pu prendre connaissance. Sur base d'un échantillon relativement restreint – huit stations d'épuration sur 450 –, le constat s'impose : les microplastiques sont présents en masse dans ces boues : 31.422 particules de plastique en moyenne (de plus de 100 micromètres) par kilogramme de boue, certains échantillons allant même jusqu'à 62.248 particules. « Ce sont des résultats en ligne avec ce qui est observé ailleurs », précise la chercheuse Audrey Joris, l'une des auteurs de cette étude.

Comparaisons difficiles

Ces microplastiques sont essentiellement composés de fragments issus de la détérioration de plastiques plus grands (79 %) mais on retrouve aussi des fibres (11 %) – sans doute textiles (polyester, nylon) – et des billes (9 %).

Impossible cependant d'extrapoler ces chiffres à toutes les stations d'épuration wallonnes vu la taille réduite de l'échantillon.

Tous les microplastiques présents dans les eaux usées ne sont pas stoppés par les stations d'épuration – elles n'ont pas été conçues pour cela. Certains passent à travers les mailles du filet et s'écoulent vers l'aval. En quelles quantités ? L'Issep a aussi voulu le savoir et a comparé les teneurs en microplastiques des eaux usées qui rentrent dans la station avec celles de l'eau traitée qui est relâchée dans le cours d'eau en sortie de station. Les résultats montrent un taux d'abattement compris entre 53 et 89 % sur les 30 stations d'épuration analysées dans le cadre de ce volet de l'étude.

Ces résultats diffèrent fortement de

ceux de l'étude Plastic city (VUB-ULB) réalisée à Bruxelles qui indiquaient un taux de retenue des microplastiques par la station d'épuration Nord de 99 %. Les stations bruxelloises seraient-elles plus efficaces que les stations wallonnes ? Pas vraiment. « Il est très difficile de comparer les études sur les microplastiques car les méthodes de prélèvement et d'analyse peuvent différer, tout comme la taille des microplastiques prise en compte », explique Audrey Joris. A Bruxelles par exemple, les chercheurs se sont arrêtés aux microplastiques d'une taille de 300 micromètres alors que l'Issep a pris en considération des microplastiques beaucoup plus petits (100 micromètres).

En 2024 en Wallonie, 66 % des boues des stations d'épuration ont été épandues sur des terrains agricoles, le

En 2024 en Wallonie, 66 % des boues des stations d'épuration ont été épandues sur des terrains agricoles.

© CANVA.

restant ayant été incinéré. Pour pouvoir être valorisées comme fertilisant agricole, ces boues doivent respecter des normes environnementales et sanitaires strictes (métaux lourds...). Depuis l'année dernière, le gouvernement wallon a limité les doses d'épandage et ajouté des normes pour les polluants Pfas. Pour les microplastiques, par contre, rien n'est prévu à ce stade. Cela pourrait changer dans les années à venir. La nouvelle directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires va déjà imposer aux États de surveiller la présence de microplastiques dans les boues. Elle doit être transposée en droit wallon au plus tard pour la fin 2027. C'est un premier pas.

Des études pour mieux comprendre

Pour le ministre wallon de l'Environnement, Yves Coppieters (Les Engagés), prendre des mesures similaires à celle prise pour les Pfas n'est pas d'actualité. « Sur le plan sanitaire, nous ne disposons pas encore d'un niveau de preuve équivalent à celui établi pour des polluants comme les Pfas. Les effets sur la santé humaine font encore l'objet de recherches actives. » Pour lui, cette incertitude ne doit cependant pas être un « prétexte à l'inaction », renvoyant aux différentes études lancées par la Région « pour mieux caractériser la présence des microplastiques, leurs voies de dispersion et leurs effets potentiels sur les écosystèmes ». Quant à la mise en place de futures restrictions ou interdictions ciblées sur les boues, il renvoie aux discussions en cours au niveau européen.

étude Un centre d'expertise sur les microplastiques voit le jour à Mons

J.-F.M.

C'est une pollution encore largement méconnue mais qui préoccupe de plus en plus de scientifiques. Les micro et nanoplastiques, ces minuscules fragments de plastique issus de la dégradation de déchets ou directement produits à l'échelle microscopique, se retrouvent aujourd'hui partout : dans les océans, les sols, l'air et... dans notre organisme. Ils y pénètrent via ingestion, inhalation ou exposition cutanée et s'accumulent dans nos organes (foie, rein...) allant même jusqu'à se loger dans le cerveau et le placenta. Ils peuvent aussi transporter des substances toxiques qu'ils croisent sur leur route telles que des métaux lourds, des PCB, des Pfas, des pesticides... et agir comme vecteur de contamination. Leurs effets potentiels – inflammation, stress oxydatif, toxicité neurologique – suscitent beaucoup d'interrogations sur le rôle qu'ils pourraient jouer dans le développement de maladies majeures (maladies cardiovasculaires, Alzheimer, Parkinson, Charcot...).

Pour mieux comprendre cette pollution invisible mais aussi pour la combattre, l'Université de Mons et le centre de recherche sur les matériaux Materia Nova viennent d'annoncer la création d'un centre scientifique interdisciplinaire dédié à cette thématique. « Une première en Europe », insiste Philippe Dubois, recteur de l'UMons et spécialiste renommé des bioplastiques, pour qui cette pollution doit être considérée comme « une urgence sanitaire globale ».

Labo sans plastique

« On sait qu'on est tous contaminés et de plus en plus d'indices suggèrent un lien entre leur présence dans l'organisme et certaines maladies, notamment des troubles neurologiques, des accidents vasculaires cérébraux et des maladies inflammatoires mais on ne comprend pas les mécanismes. D'où l'importance de la recherche. » Le hub regroupera autour de projets de recherche des spécialistes de la santé (médecins, chirurgiens, neurologues...), des chimistes, des physiciens, des biologistes, des informati-

ciens, des ingénieurs, des spécialistes de l'IA... Soit une septantaine de personnes.

Parmi les principaux axes de travail de ce hub figure la mise au point de méthodes analytiques visant à pouvoir isoler, caractériser et quantifier les microplastiques. Objectif ? Rendre cette pollution mesurable. Ce qui est très compliqué à l'heure actuelle. « On dispose de tous les instruments nécessaires pour détecter et analyser les microplastiques mais on fait toujours face à un problème de contamination des échantillons par des microplastiques présents dans l'atmosphère ambiante, etc. », explique Philippe Dubois. C'est la raison pour laquelle l'UMons veut construire un laboratoire entièrement *plastic free*. Une gageure technique puisqu'on retrouve du plastique partout : dans la peinture des murs, le vernis des sols, les systèmes de ventilation (filtres...). Le financement de ce laboratoire – basé à ce stade sur le mécénat – n'est pas encore bouclé.

Les recherches porteront aussi sur la compréhension des effets biologiques

et sanitaires des microplastiques – comment arrivent-ils dans tel ou tel organe ?, pourquoi s'accumulent-ils chez certaines personnes et pas chez d'autres ?... – ainsi que sur le développement de technologies de filtration de ces microparticules dans l'air, l'eau et... dans le corps humain, avec la mise au point de techniques d'élimination au départ de fluides humains comme le sang.

Le centre de recherche ne se limitera pas à comprendre la pollution mais aussi à concevoir des alternatives durables. Il travaillera notamment à la mise au point de plastiques bioassimilables, c'est-à-dire capables de se dégrader dans le corps humain (via des enzymes). Un projet de recherche liant Materia Nova à un producteur de masques buccaux est déjà en cours. L'objectif étant que les nanofibres plastiques de ce masque qui se détachent et sont aspirées lors de la respiration puissent être éliminées naturellement par le corps. Au total, trois projets de recherche sont en cours et dix autres sont en attente de financement.



On sait qu'on est tous contaminés et de plus en plus d'indices suggèrent un lien entre la présence de microplastiques dans l'organisme et certaines maladies

Philippe Dubois
Recteur de l'UMons et spécialiste renommé des bioplastiques



La Libre BELGIQUE

En Wallonie, il n'y a toujours pas de commission citoyens-élus

■ Une manifestation aura lieu ce mercredi, pour rappeler le vote en faveur d'un tel système.

Les élu(e)s d'une assemblée parlementaire sont-ils comptables des décisions prises par ceux qui siègent juste avant eux, sous la législature précédente? Visiblement la réponse est non au Parlement wallon.

En 2024, lors de la dernière législature, une commission réunissant des députés wallons et des citoyens tirés au sort s'est accordée sur la création d'une commission permanente. Elle serait composée de 30 citoyens tirés au sort et de 10 députés, sur le modèle de celle qui existe en Communauté germanophone. Sa mission: identifier des thématiques à soumettre à des assemblées temporaires – composées soit de membres mixtes, soit uniquement de citoyens tirés au sort – chargées d'en débattre et de formuler un avis.

Cette proposition, votée à l'époque par l'ensemble des partis représentés au Parlement wallon (les mêmes qu'aujourd'hui), n'a toujours pas été concrétisée. Cette idée et d'autres – une trentaine de recommandations avaient été émises – n'ont jamais été suivies d'effets.

Un député MR veut concrétiser l'idée

Très récemment, le député MR Charles Gardier, un peu contre l'avis de son parti – bien qu'il s'en défende – rappelait dans *La Libre* qu'il avait participé à cette assemblée mêlant députés et citoyens tirés au sort. Bien qu'il reconnaisse y être allé avec des pieds de plomb, il dit avoir changé d'avis de manière radicale après s'être prêté à l'exercice. Par la même occasion, il invitait ses collègues à concrétiser cette promesse. Seuls les écologistes ont embrayé. Dans les autres partis, on a préféré botter en touche.

Pour taper une nouvelle fois sur le clou, le collectif qui était à l'origine de cette idée, Cap Démocratie, manifestera ce mercredi de manière "folklorique" devant le Parlement wallon. "Nous avons tenté d'organiser un événement au Parlement pour rencontrer les parlementaires et inviter des ex-

pert(é)s de la participation citoyenne et d'anciens panelistes, mais le Parlement a jugé bon de 'surseoir à statuer sur notre demande', prétextant que les mesures que nous souhaitons promouvoir à travers cet événement devraient être 'utilement évaluées avant que soit organisée la rencontre envisagée'", explique Eric Jourdain, le porte-parole du collectif.

Il déplore aussi le fait que le président de l'Assemblée wallonne, Willy Borsus (MR), se soit réjoui le 4 février dernier au Parlement "des progrès accomplis il y a cinq ans" en matière de démocratie participative mais sans jamais dire "un seul mot à propos de notre demande pourtant très claire".

Cap Démocratie a d'ailleurs écrit au président du Parlement pour lui signaler cette déception. Willy Borsus s'est étonné en précisant que "la volonté du Parlement de Wallonie et la mienne ont toujours été claires et sans ambiguïté".

Suivre l'exemple germanophone

Elle serait
composée
de 30 citoyens
tirés au sort
et de 10 députés,
sur le modèle
de celle qui existe
en Communauté
germanophone.

Pour Eric Jourdain et Cap Démocratie, l'exemple germanophone devrait servir au Parlement wallon. "En Communauté germanophone, le Conseil citoyen permanent est proactif et sollicite la participation citoyenne, via les réseaux sociaux et les médias locaux notamment pour définir les thèmes des assem-

blées citoyennes. La force du dispositif permanent, c'est entre autres qu'il est beaucoup plus dynamique et ouvert sur l'extérieur, offrant un plus grand accès au public et motivant davantage la participation. Grâce à ce dispositif permanent, les élus sont constamment en lien avec les citoyens et sont tenus de donner un suivi clair et précis sur la mise en œuvre des recommandations, renforçant de la sorte la confiance entre la population et ses représentants élus. Il s'agit donc d'être proactif et de solliciter activement l'avis des citoyens."

Le collectif considère qu'en ne donnant pas suite à cette proposition votée par tous les partis, c'est la confiance du citoyen à l'égard du monde politique qui s'érode un peu plus encore. "Et quoi de plus normal qu'en démocratie, le peuple revendique le pouvoir de faire entendre sa voix en cours de législature?"

Stéphane Tassin

Nouvelle manifestation nationale annoncée

■ Les syndicats appellent à une nouvelle mobilisation de masse le 12 mai.

Le front commun syndical, qui avait appelé à la manifestation nationale pour la dernière fois le 12 mars, réitère son appel pour le 12 mai – au sortir du congé de printemps de la partie francophone du pays. La CSC, la FGTB et la CGSLB ont ainsi annoncé, en front commun, une nouvelle mobilisation de masse “dans la continuité du plan d’actions mené depuis un an et demi contre les réformes antisociales du gouvernement Arizona”.

Baisse du pouvoir d’achat

La CSC, la FGTB et la CGSLB dénoncent une nouvelle fois la réforme des pensions envisagée par le fédéral, ainsi que la baisse du pouvoir d’achat des travailleurs. “Le contexte mondial (notamment la guerre en Iran, NdlR) accroît l’insécurité quant aux prix des carburants et de l’énergie [...] Par ailleurs, les citoyens sont dans le flou à cause d’une réforme des pensions qui va appauvrir les travailleurs, et surtout les travailleuses, si le malus pension ne disparaît pas. C’est pourtant dans ce contexte de flambée des prix et d’insécurité, que le gouvernement choisit de s’attaquer à l’indexation automatique des salaires”, déplore la CSC. Avec l’appui d’une coalition d’organisations de la société civile, les syndicats demandent au gouvernement fédéral de ne pas davantage se reposer sur le portefeuille des travailleurs. “Les travailleuses et travailleurs de ce pays ont suffisamment participé à l’effort. Il est temps d’envisager sérieusement une contribution équitable des ‘épaules les plus larges’”, soulignent-ils.

La dernière manifestation nationale remonte au 12 mars. Entre 80 000 personnes (selon la police) et plus de 100 000 (d’après les organisations syndicales) avaient alors défilé dans les rues de Bruxelles. L’action avait engendré des perturbations un peu partout en Belgique, notamment dans les transports en commun, les prisons, les administrations publiques et le ramassage des déchets.

M. D.



Soignies : opération Rivière Propre

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-operation-riviere-propre/28241>